

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2019

Date de la convocation : 10 septembre 2019 Date d'affichage de la convocation :	Nombre de membres en exercice : 17 Nombre de votants : 15 Nombre de procurations : 1
<i>L'an deux mille dix-neuf, le 10 septembre le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le 10 septembre 2019 s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Dominique Pougard, maire</i>	Présents : Dominique POUGNARD, Stéphanie DELGUTTE, Stéphane BONNIN, Christine FAZILLEAU, Marc CHOLLET, Nadette PORCHER, Hervé SABOURIN, Sylvie DEPLANQUE, Emmanuel FAZILLEAU, Fabrice BRAULT, Coralie BABIN, Didier FRAIGNEAU, Catherine SAUVARD, Pascal AMICEL, Florence MARSAC, Stéphanie BOUROLLEAU.
Secrétaire de séance : Stéphanie DELGUTTE, 1 ère adjointe	Absents excusés : Sylvie DELPLANQUE (procuration à Catherine SAUVARD), Anne-Sophie VALLET.

La séance est ouverte à 20 h 45

Mme Dominique POUGNARD propose au conseil de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Indemnités Régisseur 2019

Et de modifier la rédaction du point 4, comme suit : Augmentation du temps de travail d'un adjoint technique.

Le conseil accepte à l'unanimité.

1. Adoption du procès-verbal de séance du 25 juillet 2019

Le procès-verbal n'appelant aucune remarque des participants, il est adopté à l'unanimité.

2. Bilan Rentrée scolaire**D/2019-**

Date transmission et accusé réception préfecture :

- Identifiant unique de l'acte : 079-217901255-

DE

Mme Christine FAZILLEAU informe que la rentrée s'est bien passée. Il y a 162 enfants. Concernant la garderie, il n'y a pas eu de changement de personnel. On constate une légère baisse de la fréquentation sauf le jeudi car les activités de la sep ont repris et donc les enfants attendent en garderie avant d'aller à leurs activités.

En restauration, Julien DAVID est actuellement en congé paternité, suite à l'arrivée d'un petit garçon Milo. Annie POUPEAU et Christelle BODIN ont donc pris le relai.

La commission restauration va se réunir bientôt afin d'étudier la mise en place d'un menu végétarien 1 fois par mois et continuer à intégrer de plus en plus de bio.

Trois nouvelles personnes interviennent pour les TAP : Marion FOURNIER en Danse, Julien MIRAS en Dessin et Yohann TORRENT en sport.

Les autres sont toujours Karen MARTIN en Anglais, Chantal GABORIT en Théâtre, Véronique BRUNET en Poterie, auxquels s'ajoutent les personnels municipaux péri-scolaires.

L'assemblée générale de l'ape a eu lieu, il y avait 18 parents présents. Les élus présents les ont alertés sur la forte baisse du nombre d'enfants à l'école et le risque potentiel à terme d'une fermeture de classe.

3.	GESA : Convention de Mise à disposition de Personnel	D/2019-071
<i>Date transmission et accusé réception préfecture :</i>		<i>- Identifiant unique de l'acte : 079-217901255-</i>
		<i>DE</i>

L'association GESA 79, maison départementale des sports, propose de mettre à disposition dans le cadre des TAP une animatrice danse.
La commune adhère au GESA 79 depuis le 27 juin 2019.

Le cout de cette mise à disposition de personnel est de

Charges salariales 18.90 € / h
Frais annexes 3.13 €

Total horaire chargé 22.03 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident :

- d'autoriser Mme POUGNARD à signer la convention de mise à disposition de main d'œuvre salariée avec le GESA.
- d'inscrire les budgets nécessaires au budget général, chapitre 12 article 6413 (personnel non titulaire).

4.	Augmentation du temps de travail d'un adjoint technique	D/2019-072
<i>Date transmission et accusé réception préfecture :</i>		<i>- Identifiant unique de l'acte : 079-217901255-</i>
		<i>DE</i>

Mme Dominique POUGNARD expose aux conseillers municipaux que dans le cadre de la réorganisation du service périscolaire, il convient d'augmenter le nombre d'heures d'Annie Poupeau. Auparavant Mme Poupeau effectuait l'entretien des classes pour le SCPC. Elle a cessé cette activité en juillet dernier.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 97,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux,

Vu l'avis du comité technique en date du 3 septembre 2019

La durée de travail annualisée de Mme Annie Poupeau passera à compter du 1^{er} octobre 2019 :

De 23,12 / 35èmes à 32,92 / 35

Les horaires de l'agent ont été aménagés par rapport aux horaires de garderie et de restauration scolaire.

Il est proposé au Conseil Municipal de valider l'augmentation du volume horaire de Mme Poupeau et d'ouvrir les crédits nécessaires au budget 2019.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

5.	Tarifs des annonces du Bulletin Municipal	D/2019-073
<i>Date transmission et accusé réception préfecture :</i>		<i>- Identifiant unique de l'acte : 079-217901255-</i>
		<i>DE</i>

M. Pascal AMICEL, adjoint en charge de la communication informe les conseillers municipaux que la Commission Communication se réunira pour l'élaboration du bulletin municipal.

Dans l'immédiat il propose que les tarifs des annonces soient votés aujourd'hui.

- Annonce **grand format** : 50 €
- Annonce **petit format** : 40 €

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

6.	Indemnités de Régisseur pour l'année 2019	D/2019-074
<i>Date transmission et accusé réception préfecture :</i>		<i>- Identifiant unique de l'acte : 079-217901255- DE</i>

Les taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes des organismes publics sont fixés, compte tenu de l'importance des fonds maniés, d'après un barème préétabli par l'arrêté du 28 mai 1993.
En conséquence, les sommes dues aux agents en charge des régies municipales seraient les suivantes :

- **112 €** pour la régie de recettes de la **salle polyvalente**,
- **112 €** pour la régie d'avances des **activités du CEL**,
- **112 €** pour la régie de recettes de l'**Espace Jeunes**
- **71 €** pour la régie de recettes de la **bibliothèque**
- **35 €** pour la régie de recette des repas du **14 juillet**

Après délibération, le Conseil Municipal valide ces indemnités et leurs montants à l'unanimité.

7.	Achat Terrain « Robelin » : Etude de prêts	D/2019-075
<i>Date transmission et accusé réception préfecture :</i>		<i>- Identifiant unique de l'acte : 079-217901255- DE</i>

Le Conseil Municipal a validé l'achat du terrain ROBELIN en date du 28 mars 2019 (D 2019-24).
Mme Pougard informe les conseillers municipaux qu'il est nécessaire de contracter un prêt pour financer cette opération.

Pour ce faire, 3 organismes bancaires ont été sollicités et ont fait les propositions suivantes

MONTANT : 43000,00 Euros												
AMORTISSEMENT SUR 8 ANS												
CREDIT AGRICOLE				BANQUE POSTALE				CREDIT MUTUEL				
Remboursement	Taux	Échéance	Par an	Coût global	Taux	Échéance	Par an	Coût global	Taux	Échéance	Par an	Coût global
Trimestriel	0,71%	1 383,47	5 533,88	44 271,04	0,48%	1 370,52	5 482,08	43 856,64	0,50%	1 371,64	5 486,56	43 892,48
Semestriel			0,00	0,00			0,00	0,00			0,00	0,00
Annuel			0,00	0,00			0,00	0,00			0,00	0,00
Frais dossier				100,00				100,00				200,00

MONTANT : 43000,00 Euros												
AMORTISSEMENT SUR 10 ANS												
CREDIT AGRICOLE				BANQUE POSTALE				CREDIT MUTUEL				
Remboursement	Taux	Échéance	Par an	Coût global	Taux	Échéance	Par an	Coût global	Taux	Échéance	Par an	Coût global
Trimestriel	0,71%	1 114,57	4 458,28	44 582,80	0,57%	1 106,69	4 426,76	44 267,60	0,67%	1 112,31	4 449,24	44 492,40
Semestriel			0,00	0,00			0,00	0,00			0,00	0,00
Annuel			0,00	0,00			0,00	0,00			0,00	0,00
Frais dossier				100,00				100,00				200,00

MONTANT : 43000,00 Euros												
AMORTISSEMENT SUR 12 ANS												
CREDIT AGRICOLE				BANQUE POSTALE				CREDIT MUTUEL				
Remboursement	Taux	Échéance	Par an	Coût global	Taux	Échéance	Par an	Coût global	Taux	Échéance	Par an	Coût global
Trimestriel	0,79%	939,25	3 757,00	45 084,00	0,64%	931,39	3 725,56	44 706,72	0,77%	938,72	3 754,88	45 058,56
Semestriel			0,00	0,00			0,00	0,00			0,00	0,00
Annuel			0,00	0,00			0,00	0,00			0,00	0,00
Frais dossier				100,00				100,00				200,00

Après analyse des offres, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de valider l'offre de prêt de La Banque Postale d'un montant de 43 000 € et pour une durée d'amortissement sur 8 ans et autorise Mme Pougard à signer tout document relatif à cette opération.

QUESTIONS DIVERSES

⇒ *Personnel*

Dominique Pougard annonce au conseil municipal qu'au mois de Juillet, une personne avait été recrutée pour le 2 septembre. Le 23 août elle a téléphoné pour dire qu'elle ne donnait pas suite. Il n'y a donc pas de secrétaire pour l'instant. Après contact avec le centre de gestion, une personne en intérim arrive jeudi. Sonia Masseteau va ainsi prendre le relais et ensuite assurera le remplacement congé maternité de Noémie. La procédure de recrutement d'un poste de rédacteur a donc été relancée. Elle se termine le 30 septembre. Quelques cv ont été reçus.

⇒ *Natura 2000*

Dominique Pougard précise qu'un courrier confirmant le versement d'une subvention de 14876€ est arrivé en Mairie. Indemnisation exceptionnelle de l'Etat pour les communes ayant une part importante de leur territoire en zone de protection Natura 2000.

⇒ *Etude sur l'éolien*

Une entreprise est en train de faire une étude sur l'éolien dans notre territoire. Elle prend contact en ce moment avec les propriétaires.

Stéphane Bonnin et Stéphanie Delgutte s'étonnent de cette démarche, sachant que le prochain SCOT effectif au 1^{er} janvier 2020 prévoit des dispositions relatives au développement éolien, avec notamment l'identification de zones de non développement et de vigilance du « grand éolien ».

⇒ *Réhabilitation de l'école*

Stéphane Bonnin informe les membres du conseil que les travaux ont été réceptionnés aujourd'hui avec cependant des réserves pour certains lots.

LOT 1 Amiante	OK
LOT 2 Maçonnerie et VRD	Béton non conforme et enrobé non réalisé
LOT 3 Menuiseries extérieures	Carreaux non posés sur la Marquise
LOT 4 Menuiseries intérieures	OK
LOT 5 Revêtement sol	OK
LOT 6 Peinture	OK
LOT 7 Electricité	Eclairage extérieur
LOT 8 Chauffage	Le système sera mis en route à la Toussaint

Tout sera prêt pour la rentrée du 4 novembre.

Dominique Pougard précise qu'une inauguration est prévue le samedi 2 novembre à 11h00 car pendant les vacances, il faut avoir le temps de déménager et d'installer l'informatique.

⇒ *Projets*

Fabrice Brault évoque un projet de plantations de 300m en cours « au Perot ». Celui-ci serait pris en charge financièrement par la Fédération des Chasseurs.

Christine Fazilleau va en parler à l'équipe pédagogique car ils ont un projet cette année de jardin pédagogique.

⇒ *Fin de mandat*

Dominique Pougard avant de lever la séance souhaite lister ce qu'il reste à finaliser avant la fin du mandat.

Le chantier de la salle de spectacle

Les travaux au presbytère : le logement du rez de chaussée n'a pas bénéficié de travaux depuis 10 ans (à l'occasion d'un changement de locataire)

Le cimetière : il reste seulement 10 emplacements disponibles d'où nécessité de disposer d'allées supplémentaires.

Les stores des salles associatives (changement)

La création des mares

La climatisation dans le bureau du Maire

Le remplacement du Jumpy pour les services techniques

Stéphanie Delgutte ajoute l'utilisation de la Licence IV afin de ne pas la perdre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15

Récapitulatif des délibérations prises en séance du 17 septembre 2019				
N° délibération	Nomenclature « ACTES »		Objet de la délibération	page
FORS-2019-071	4.2	contractuels	GESA Adhésion - Mise à disposition de personnel	
FORS-2019-072	4.1	Personnels titulaires et stagiaires de la FPT	Augmentation du temps de travail d'un agent technique	
FORS-2019-073	7.1	Décisions budgétaires	Tarif des annonces du Bulletin Municipal	
FORS-2019-074	4.1	Personnels titulaires et stagiaires de la FPT	Indemnité de régisseur pour l'année 2019	
FORS-2019-075	7.3	emprunts	Achat terrains ROBELIN étude de prêt	

Émargement des membres du conseil municipal du 17 SEPTEMBRE 2019	
Dominique POUGNARD, maire	
Stéphanie DELGUTTE, adjointe	Stéphane BONNIN, adjoint
Catherine SAUVARD, adjointe	Pascal AMICEL, adjoint
Christine FAZILLEAU, adjointe	Marc CHOLLET
Nadette PORCHER	Hervé SABOURIN
Sylvie DEPLANQUE absente excusée	Emmanuel FAZILLEAU
Fabrice BRAULT	Coralie BABIN
Florence MARSAC	Stéphanie BOUROLLEAU
Didier FRAIGNEAU	Anne-Sophie VALLET absente excusée